

Fiche de poste

NEUROPSYCHOLOGUE (MI-TEMPS) A PARTIR DU 01/11/2024

GROUPE HOSPITALIER : AP-HP.Centre – Université Paris Cité

ETABLISSEMENT : Hôpital Hôtel-Dieu

ADRESSE : 1 place du parvis Notre-Dame, 75004 Paris

Candidature à adresser à : clement.gouraud@aphp.fr, cedric.lemogne@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR	30/04/2024
POSTE A POURVOIR	01/11/2024

INTITULE DU POSTE

Neuropsychologue référent(e) du programme de prise en charge des patients ayant des symptômes persistants après un épisode de COVID (ECHAP-COVID)

METIER

Neuropsychologue

GRADE

Psychologue contractuelle

STRUCTURE

L'activité du service de Psychiatrie d'adultes de l'Hôtel-Dieu recouvre cinq grands domaines d'expertise :

- Psychiatrie générale et médico-légale d'urgence
- Psycho-traumatologie
- Addictologie
- Suicidologie
- Médecine psychosomatique

Cette activité se déploie en hospitalisation complète (deux unités de 12 et 15 lits, non sectorisées), en consultation externe, en consultation de liaison, c'est-à-dire dans les autres services cliniques de l'Hôtel-Dieu, au sein du Service d'Accueil des Urgences (SAU) et de l'Unité Médico-Judiciaire (UMJ).

Le service accueille également :

- La plateforme d'appel du *Centre Régional du Psycho-traumatisme* (CRP) Paris Centre & Sud
- La *Cellule de Régulation de l'Offre de Soins en Suicidologie* (CROSS) de l'AP-HP
- La *Maison des Femmes* du GHU AP-HP.Centre-Université de Paris dédiée aux femmes victimes de violence

Conformément aux orientations de l'Hôtel-Dieu, le service a également vocation à accueillir des populations spécifiques : étudiants, professionnels de l'AP-HP, policiers et personnes en situation de précarité.

DMU

Psychiatrie et Addictologie

ORGANISATION

- Relations hiérarchiques directes : direction du GHU et par délégation DRH du GHU
- Relations fonctionnelles : directeur du DMU Psychiatrie et Addictologie (Pr Frédéric LIMOSIN), chef du Service de DRH AP-HP – Novembre 2019

Psychiatrie de l'adulte (Pr Cédric LEMOGNE) et médecin responsable du programme ECHAP-COVID

- Entretien professionnel annuel avec le chef du Service de Psychiatrie de l'adulte (Pr Cédric LEMOGNE) et fixation d'objectifs de travail et de formation dans le cadre du temps FIR (possibilité de financement de formation par le DMU en adéquation avec le projet de service).

ACTIVITES

- Le programme ECHAP-COVID (*Evaluation et Comparaison d'une prise en charge multidisciplinaire Hospitalière versus liste d'Attente en cas de symptômes Persistants après un épisode aigu de COVID-19*) consiste à évaluer un programme thérapeutique de 6 semaines (3 demi-journées par semaine) dédié aux patients souffrant de symptômes prolongés après un épisode de COVID-19 ou « COVID long ».
- Pour les patients du groupe intervention, le programme comprend :
 - Des séances de réentrainement à l'effort dans le service de médecine du sport du Pr THOREUX
 - Des séances de remédiation cognitive en groupe
 - Des séances de thérapie cognitive comportementale en groupe et individuelles
 - 3 demi-journées d'évaluation à J0, 3 mois et 6 mois
- Pour les patients du groupe intervention, le programme comprend uniquement les 3 demi-journées d'évaluation.
- L'essai thérapeutique est coordonné par le Dr Clément GOURAUD
- L'activité du / de la neuropsychologue consiste en :
 - L'évaluation neuropsychologique des patients inclus dans ECHAP-COVID lors des 3 demi-journées d'évaluation (échelle de McNAIR, MOCA, RL/RI, TMT A & B, empan mnésique des chiffres WAIS IV, fluence verbale catégorielle et lexicale, codes WAIS III, d2R) et la rédaction d'un compte-rendu
 - L'animation de sessions de remédiation cognitive en groupe à l'aide du logiciel NEAR
 - La co-animation avec le Dr Clément GOURAUD de 2 sessions de psychoéducation portant sur les fonctions cognitives et leur atteinte dans le contexte du COVID long
- Le / la neuropsychologue bénéficiera d'une formation à l'usage du logiciel NEAR
- Possibilité de participer à la rédaction d'articles scientifiques issus du protocole.
- Fonction FIR (Formation, Information, Recherche) :
 - Activités en adéquation avec le projet de service et dans le respect du temps d'accueil des patients, définies lors de l'entretien professionnel annuel avec le chef de service, dans la limite de 30 % du temps de travail.
 - Formation continue
 - Encadrement des stagiaires psychologues
 - Implication dans des travaux de recherche
 - Possibilité de participer aux activités du collège des psychologues

QUOTITE DE TRAVAIL

50 % ETP

HORAIRES DE TRAVAIL

Présence impérative de 8h30 à 12h30 les lundi matin, mercredi matin et vendredi matin

Présence le vendredi après-midi + un autre après-midi lundi ou mercredi, possible en télétravail

PRE-REQUIS

- Master professionnel de neuropsychologie

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».